

## Département du Rhône

\*\*\*\*\*

### MAIRIE DE RONTALON

\*\*\*\*\*

Tél. : 04.78.48.92.64

Fax : 04.78.81.71.00

e-mail : [mairie.rontalon@cc-paysmornantais.fr](mailto:mairie.rontalon@cc-paysmornantais.fr)

## COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 24 SEPTEMBRE 2012

**Présents** : C. FROMONT, J-P.THORAL, J-Y.BOUCHUT, P.PIECHON, E.CARRA, A. CARRA, F.BROSSE, M.PIEGAY, C.CROZIER, F.DIAZ, F.MARDUEL.

**Absents non excusés** : C. GONCALVES.

**Membres démissionnaires** : L. POULLAILLON, G. MURE, C. BALLY.

**Secrétaire de séance** : P. PIECHON

**Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 23 juillet 2012** : approbation à l'unanimité.

### **Rapport d'activités du S.M.A.G.G.A de l'année 2011 :**

Le territoire du SMAGGA s'étend sur 27 communes, 130km de rivières, 206 km<sup>2</sup> de Grigny à Givors.

Ses compétences sont :

- Les travaux de protections contre les crues trentennales.
- La mise en place de stations de mesures hydrométriques et systèmes d'alertes de crues. Exemple : la station d'alerte sur le Garon au barrage de Thurins.
- Les travaux sur les rivières et les ouvrages en rivières, abattage, ramassage de déchets, restauration des berges, restauration de la continuité piscicole. Exemple : pont des Gardonnes à Rontalon qui sera réceptionné le 2 octobre 2012.
- Les animations (198 journées d'animation et 1600 enfants concernés) et les études.
- Les milieux aquatiques et piscicoles.
- Les arbres et arbustes.
- La communication avec la possibilité pour chaque commune de profiter d'expositions sur la Faune et la Flore.
- La surveillance du bassin avec à noter 7 pollutions avec des atteintes importantes en 2011 dont 2 avec mortalité. Intervention sur plusieurs dossiers, campement sauvage de gens du voyage en bord de cours d'eau à Montagny.

Président : Paul MINSSIEUX

1<sup>er</sup> Vice-président en charge des travaux : Christian FROMONT

Les perspectives 2012 sont :

- poursuite des travaux de protection des brigades de rivières.
- travaux de mise en place d'un système de surveillance hydrométrique et système d'alertes.
- mise en œuvre d'un PAPI : Plan d'Action de Prévention des Inondations financé en partie par l'état.

Les travaux sont financés à hauteur de 30% par les communes concernées par des travaux de protection et les 70% restants par l'ensemble des communes du bassin versant au prorata de la population.

Ce rapport est consultable en Mairie et sur notre site internet.

## **Délibération pour approuver la convention pour les travaux d'aménagement de la voie de desserte du parking des randonneurs :**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a déléguée la compétence voirie à la COPAMO.

Dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> tranche d'aménagement du centre bourg, les travaux comprennent :

- voie d'accès au parking des Randonneurs (compétence voirie de la COPAMO)
- cheminement pour les modes doux (compétence de la commune)
- stationnements (compétence de la commune)
- espaces verts (compétence de la commune)

Afin d'assurer la cohérence de l'ensemble de l'opération, mais aussi pour réaliser des économies d'échelle pour chacune des compétences mobilisées, le regroupement des travaux autour d'une seule maîtrise d'ouvrage est souhaitable.

La commune de Rontalon assurera la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de cette opération, il est donc nécessaire d'établir une convention afin de définir les conditions administratives, techniques et financières, auxquelles sont réalisés et entretenus les aménagements de desserte du parking des Randonneurs.

Le coût total estimé de ces travaux est de 141 000 €, dont une participation forfaitaire de la COPAMO de 56 000 €TTC qui seront versés sur justificatifs des dépenses réalisées.

Après lecture de la convention,

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

## **Délibération sollicitant l'aide de l'Agence de l'Eau pour les travaux de réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif et pour l'animation-coordination :**

Nous avons reçu 25 demandes de subventions pour toucher de l'Agence de l'Eau 2600 € pour les travaux et 250 € pour les études (études de sol et préconisation de la filière adaptée au terrain). Ainsi que 1700 € pour les travaux et 360 € pour les études du Conseil Général.

Pour l'instant 19 dossiers complets nous ont été rendus, il en manque donc encore 6, c'est pourquoi nous reportons cette délibération au mois prochain pour que tout le monde puisse profiter de ces aides.

Report aussi pour les mêmes raisons de la convention de mandat relative à l'attribution et au versement des aides à la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif attribuées aux particuliers maîtres d'ouvrage.

## **Décision modificative pour transférer les crédits de l'opération 230 étude et sécurisation dans le bourg sur l'opération 238 aménagement du centre bourg :**

Monsieur le Maire explique que l'opération 230 « Etude et Sécurisation dans le bourg » avait été ouverte en 2009 pour lancer les études de l'aménagement du centre bourg.

Une nouvelle opération numéro 238 dénommée « Aménagement Place de l'Eglise » avait été inscrite en 2011 pour la réalisation des travaux.

Les études étant suivies de travaux, il est préférable de les basculer sur la même opération 238.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour cette décision modificative.

## **Mise à jour du tableau des emplois :**

Il appartient au Conseil Municipal de modifier le tableau des emplois.

Considérant l'avis favorable du comité technique du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône en date du 26 juin 2012

Notre tableau comprend différentes filières :

- La filière Administrative
- La filière Technique
- La filière Animation
- La filière Culturelle
- La filière Médicosociale

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- la suppression à compter du 1<sup>er</sup> août 2012 d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à temps incomplet de 5,44/35<sup>ème</sup>,
- à compter du 4 septembre 2012, la création d'un poste d'adjoint d'animation 2<sup>ème</sup> classe à temps incomplet de 4,42/35<sup>ème</sup> temps de travail annualisé.

La commune emploie 14 agents qui ne travaillent pas tous à temps complet ce qui correspond à 8,13 équivalents temps plein.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour la mise à jour de ce tableau.

## **Compte-rendu des Commissions :**

### **Jeunesse-Pascale PIECHON :**

Présente en tant que suppléante au dernier groupe de pilotage jeunesse qui a eu lieu le 20 septembre à Rontalon, voici ce qui s'est dit :

- Il serait bien de penser à créer des plages horaires pour les plus jeunes et d'autres pour les plus grands, un public en chassant un autre.
- On pourrait prévoir de partir du groupe des grands d'Orliénas pour fédérer des grands d'autres espaces jeunes sur un même projet.
- Un seul minibus pour 8 espaces jeunes avec de plus en plus d'interactions et de soirées ce n'est pas suffisant, il va donc falloir trouver une solution.
- LPM a des soucis de recrutement, 20 enfants en liste d'attente par manque d'animateurs.
- Il faudrait réfléchir à ce que l'on peut faire pour les 18 ans et plus. Comment peut-on les accueillir. Pourrait-il y avoir un créneau horaire pour cette tranche d'âge ?
- Les animateurs doivent finaliser leur projet jeunesse courant octobre.
- Le responsable jeunesse nous annonce son départ au mois d'octobre, il pense que la COPAMO n'était pas encore prête pour ce transfert et qu'il a été embauché trop rapidement. Il s'est de plus retrouvé avec une somme de travail administratif très importante alors qu'il devait au départ se charger uniquement de la coordination et son travail avec les animateurs s'en est trouvé pénalisé. Un autre responsable va être engagé pour le remplacer. Le groupe le remercie de son investissement et de tout ce qu'il a fait depuis son arrivée.

### **Associations, Jeunesse-Matthieu PIEGAY :**

Le 22 octobre aura lieu la réunion de préparation du calendrier des manifestations avec les associations.

Il y a des jeunes de 17 à 19 ans qui sont présents sur l'espace jeunes et certains ont décidé de reprendre le comité d'animation, serait-il possible de les autoriser à utiliser le local jeune pour se retrouver de 20h à 20h30 et de déterminer des jours à cet effet ?

La prochaine commission jeunesse aura lieu le 4 octobre, des jeunes de la tranche 17/19 ans seront présents, présence aussi de LPM et bilan avec Romain PINSON, animateur de Rontalon.

Présentation des panneaux pour l'appel à la prudence afin d'assurer la sécurité dans le village, réalisés sur les idées et à la demande des enfants du CME, c'est le dernier projet qu'ils ont réalisé pendant leur mandat.

L'élection des nouveaux membres du Conseil Municipal d'Enfants aura lieu début 2013.

### **Bâtiments-Jean-Yves BOUCHUT :**

Le nettoyage des bouches de ventilation mécanique a eu lieu, 5 bouches ont été oubliées et seront à faire. Pour pouvoir accéder à ces ventilations il a fallu créer des trappes.

Dépôt d'un tableau électrique sur la place et réinstallation de ce tableau au parking de la traverse pour les forains de la vogue.

Retard dans les travaux de l'école, il a fallu renforcer les planchers mais cela n'a pas d'incidence sur le budget. Rajout de lavabo dans chaque classe à la demande des institutrices.

Les fenêtres et le plancher du rez-de-chaussée ont été posés aujourd'hui, tout devrait bien avancer maintenant. Les travaux risquent de finir aux alentours de Noël.

### **Fleurissement-Anthony CARRA :**

Nous avons obtenu la note de 70 sur 100 au concours des Villages fleuris, d'après le jury il y avait un manque d'harmonie des couleurs au niveau de la place.

Même note pour le concours des Chapelles fleuries.

Début août nous avons eu la visite du jury de Chaussan pour le concours des maisons fleuries. Les gagnants par catégorie sont :

- Façades fleuries : Delphine PIEGAY, Marie-Thérèse RAYNARD et Gerald BREVI ;
- Fermes ou anciennes fermes fleuries : Georges CELLERIER, Marie-Jo RUIILLAT et Valérie GATINEAU.
- Maisons avec cour visible de la rue : Joëlle et Thierry GUILLON, Franck MARDUEL et Bénédicte GUILLON.

### **Voirie-Florent BROSSE :**

Le point à temps a été fait au mois d'août par l'entreprise EUROVIA.

**Christian FROMONT :** Green Style est intervenu sur la voie nouvelle pour les enrochements et l'apport de terre végétale. Anthony regarde ce que l'on pourra mettre comme plantes. Les bétons désactivés ont été faits aujourd'hui et les enrobés seront faits d'ici la fin de la semaine. Les plantations seront faites en octobre ou novembre ;

Travaux Chemin des Chareilles l'entreprise RAMPA refait le réseau d'eau potable et vérifie en même temps l'état des conduites d'assainissement à cause de problèmes de contre pentes. Une réunion avec les riverains aura lieu vendredi 27 septembre pour la voirie.

A la fin de ces travaux l'entreprise RAMPA continuera avec des travaux sur le réseau d'eau potable sur la route du Paradis, ensuite commenceront les travaux du cheminement piétonnier.

**François DIAZ** nous dit qu'il a relancé la CLECT pour une éventuelle réunion (finances voirie).

### **Scolaire-Edith CARRA :**

Cette année il y a 137 enfants à l'école, ce qui représente 99 familles, 58 d'entre elles utilisent la garderie, 97 utilisent la cantine (62 en réguliers et 35 en occasionnels).

### **Jean-Paul THORAL :**

Samedi 15 a eu lieu la visite du centre de tri de RILLEUX la PAPE, nous étions 4 personnes de Rontalon, c'est un des centres les plus performant.

SOL et ACCOLADE ont fusionné à la demande de la préfecture et le nouveau syndicat s'appelle le SOL, de nouveaux statuts ont été rédigés. Lors du prochain Conseil Communautaire il faudra voter pour élire les nouveaux délégués au SOL.

### **Questions diverses :**

Edith signale qu'il y a de plus en plus de parents en retard pour récupérer leurs enfants à la garderie lorsque ça arrive une case supplémentaire est cochée.

Le problème est récurant pour une même famille. Le conseil municipal propose de convoquer les parents. Il faudrait mettre quelque chose à ce propos dans le règlement.

Monsieur le Maire nous signale avoir reçu une demande de riverains pour arrêter les cloches la nuit. A l'unanimité les membres du Conseil Municipal décident de laisser sonner les cloches la nuit.

Gestion du cimetière : les concessions se remplissent vite et si on ne fait pas attention on va vite devoir ouvrir une extension. Il y a une dizaine de tombes à récupérer mais pour cela il faut créer un ossuaire et faire nettoyer les tombes. Il faudrait essayer de fixer des règles pour l'acquisition de tombes ou de cases au columbarium.

Bulletin Municipal : cette année nous allons changer d'imprimeur, pour le même prix Horizons sera en couleur, avec un papier plus épais et plus d'exemplaires.

Les premières Universités d'été de la COPAMO auront lieu le 29 septembre à Orliénas, il serait intéressant que notre conseil municipal y soit bien représenté..

Challenge Municipal de Pétanque, seulement 20 participants et peu d'élus présents, c'est un peu décevant.

Demain réunion publique PLU à 20h à la salle des fêtes animée par le Cabinet Réalités.

Monsieur le Député Georges FENECH propose de venir se présenter au Conseil Municipal et de voir avec lui ce qu'il pourrait faire pour la commune. Il nous propose aussi de nous inviter à une séance plénière de l'Assemblée Nationale.

La pose des décorations lumineuses de Noël coûte 1356.26 €, certaines communes louent à plusieurs une nacelle, il faudrait voir si il serait plus économique pour nous de faire passer le CACES aux cantonniers et de se regrouper avec elles.

Nous avons reçu un courrier de Sébastien SEON qui vit à Chaussan et sollicite les 16 communes de la COPAMO pour l'achat d'un handbike tous terrains. Il souhaiterait une participation de 300 € par commune. Il faudrait contacter les autres collectivités pour voir ce qu'elles ont décidées.

**Séance levée à 22h22.**